

Formulaire de rétractation

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

À l'attention de :

SARL Soleil Vert

485 rue Marcellin Berthelot

13290 Aix-en-Provence

Courriel : mbienfait@soleilvert.fr

Je / Nous (*) vous notifie / notifions (*) par la présente ma / notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*) / pour la prestation de services (*) ci-dessous :

.....

.....

Référence du devis / bon de commande :

Commandé le (*) / reçu le (*) : / /

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

.....

.....

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date : / /

(*) Rayez la mention inutile.

Informations concernant l'exercice du droit de rétractation

Vous avez le droit de vous rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de 14 jours.

Délai

Le contrat portant sur la fourniture et la pose de matériel, le délai de rétractation expire 14 jours après le jour où vous-même, ou un tiers autre que le transporteur désigné par vous, prenez physiquement possession du bien. Vous pouvez toutefois exercer ce droit dès la signature du contrat.

Comment se rétracter

Notifiez votre décision à SARL Soleil Vert, 485 rue Marcellin Berthelot, 13290 Aix-en-Provence, ou par courriel à mbienfait@soleilvert.fr, au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple une lettre recommandée avec accusé de réception). Vous pouvez utiliser le formulaire ci-joint, mais ce n'est pas obligatoire. Il suffit d'envoyer votre décision avant l'expiration du délai.

Effets

En cas de rétractation, nous vous rembourserons tous les paiements reçus au plus tard 14 jours à compter du jour où nous sommes informés de votre décision, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la transaction initiale, sauf accord contraire de votre part. Ce remboursement n'occasionnera aucuns frais pour vous.

Exécution avant la fin du délai

Si vous souhaitez que les travaux commencent avant la fin du délai, vous devez en faire la demande expresse par écrit. Si vous vous rétractez ensuite, vous devrez payer un montant proportionnel aux travaux déjà réalisés. Une fois le contrat entièrement exécuté, vous ne pourrez plus vous rétracter.

Paieement

Aucun paiement ni acompte ne peut être demandé avant l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la signature du contrat.

Médiation

En cas de litige, vous pouvez recourir gratuitement au médiateur de la consommation CM2C : www.cm2c.net

Demande d'exécution anticipée (facultatif)

« Je souhaite expressément que l'exécution des travaux commence avant la fin du délai de rétractation. Je reconnais qu'après exécution complète du contrat, je ne pourrai plus exercer mon droit de rétractation. »

Nom : Date :/...../.....

Signature :